

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES IMMOBILIERES EN UN SEUL LOT

Une propriété située « Domaine de Super Cannes »
7 avenue Bellevue 06400 CANNES
Vue mer panoramique baie de Cannes
Sections cadastrées CL n°51 et 245 d'une surface totale de 60a64ca

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE GRASSE
37 Avenue Pierre Séward, 06130 GRASSE
LE JEUDI 10 DECEMBRE 2026 à 9 h00

MISE A PRIX : 3.500.000,00 € (TROIS MILLIONS CINQ CENT MILLE EUROS)
Avec faculté de baisse d'un quart en cas d'enchères désertes

POUR ENCHERIR : les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat inscrit au barreau de GRASSE, contre récépissé d'une caution bancaire irrévocable ou d'un chèque de banque libellé à l'Ordre de « M. le Bâtonnier de l'Ordre », représentant 10% de la mise à prix soit 350.000,00 €.

Possibilité de Surenchère du 10^{ème} : dans les 10 jours de l'adjudication, par un Avocat du barreau de GRASSE.

A LA REQUETE DE :

Maître Didier CARDON, Mandataire Judiciaire, pris en sa qualité de Liquidateur Judiciaire domicilié
15 impasse de l'Horloge 06110 LE CANNET Tel :04.92.18.33.10 - **POURSUIVANT**

Ayant pour Avocat postulant : **Maître Valérie CARDONA**, Avocat au barreau de GRASSE, Les Elfes C,
88 boulevard CARNOT, 06400 CANNES, Tel: 09.86.23.42.30 Mail :cabinet@cardona-avocat.fr Site Internet :
www.cardona-avocat.fr ;

OCCUPATION : la propriété est actuellement occupée par une famille, *sans droit ni titre* à la connaissance du Liquidateur Judiciaire *ès qualités*

DESIGNATION - DESCRIPTION :

Sur le territoire de la commune de CANNES (ALPES MARITIMES) 06400, 7 avenue Bellevue
Une propriété dénommée « Villa Casalta », dépendant du lotissement dénommé « Domaine du Super Cannes » et comprenant :

- Une maison à usage d'habitation élevée sur rez-de-jardin de deux niveaux,
- Un abri voiture,
- Un appartement indépendant (l'annexe dite « maison de gardien »),
- Une piscine à débordement et local piscine,

Avec terrain attenant en nature de jardin complanté, en ce compris les biens meubles garnissant les lieux appartenant au débiteur et qui n'auraient pas fait l'objet de revendications ou d'une réalisation par le Liquidateur Judiciaire *ès qualités* au jour de la vente aux enchères immobilières ;

La propriété présente un fort dénivelé et se situe en position dominante au sommet de la colline de super Cannes. L'environnement immédiat est hautement résidentiel et privilégié.

Le bâti principal est d'une superficie de 345,7m2 Loi Carrez et a souffert d'un important dégât des eaux dégradant de façon significative plafonds et murs de certaines pièces, avec traces d'humidité et moisissures. L'aspect extérieur est avenant malgré l'ancienneté de la construction, avec pierres naturelles en façades et route pavée. La maison de gardien est d'une surface habitable Loi Carrez de 23,6 m2.

Les adjudicataires sont invités à se reporter au contenu du PV descriptif de Commissaire de Justice, annexé au Cahier des conditions de vente pour de plus amples informations.

PERMIS/D.A.T/CONFORMITE : Permis de construire n° 06 029 60 0112 / DAT : 09.12.1964
conformité : le 03.07.1967 , sous réserves des éléments mentionnés au CCV, auquel les adjudicataires sont
invités à se reporter ;

CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE :

RG N° : 26/109

Consultable au greffe du Tribunal Judiciaire de GRASSE où il a été déposé le 21.09.2026
ou au Cabinet de Maître Valérie CARDONA, sous réserves des restrictions liées aux circonstances sanitaires et à
la prise de RDV

VISITES DU BIEN :

SCP FONTAINE-PEDRONI, Commissaires de justice à CAGNES SUR MER, Sur place :

Le **Judi 26 Novembre 2026 de 14h à 15h** et le **Judi 03 Décembre 2026 de 11 à 12h**